



# Elaboration des Plans Climat Energie Territoriaux du Grand Dijon, de la Ville de Dijon et de la Ville de Chenôve

## Atelier 2 : Améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments

## Acteurs socioéconomiques

Séance 2 : 29 juin 2010

#### Table des matières

1	. Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon 2					
2	L'organisation des ateliers thématiques de la concertation	. 2				
	2.1 La démarche de coélaboration du Plan Climat Energie du Grand Dijon					
	2.2 Les ateliers thématiques	_3				
	Participants					
	Restitution du travail en atelier					
	4.1 Thème 1: Approvisionnement énergétique moins carboné					
	4.2 Thème 2 : Urbanisme / Aménagement					
	4.3 Thème 3: Efficacité énergétique des logements	. 6				
	4.4 Thème 4 : Financement.	. 7				
	4 E Thòma 6 a Consibilization at formation	G				



# 1 Illico<sub>2</sub>, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un cadre volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des politiques visant à lutter contre le changement climatique.

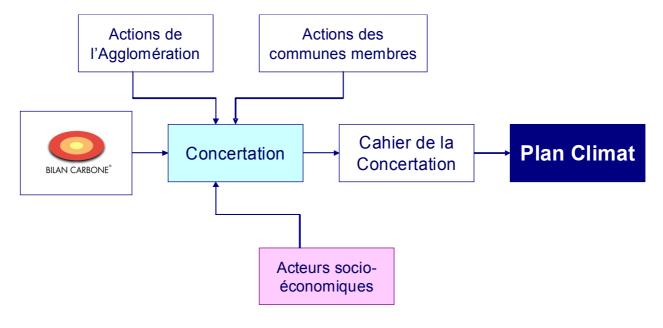
Illico<sub>2</sub> incarne cet engagement et matérialise une collaboration de l'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve, ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche. Illico<sub>2</sub> traduit également l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socioéconomiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Lors de la journée de lancement de la démarche le 21 mai dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de PCET : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de huit ateliers thématiques, ateliers collectifs de travail dont la finalité est de partager ensemble des constats sur les atouts mais aussi les faiblesses ou les freins du territoire grand-dijonnais face au changement climatique, puis d'en tirer des actions concrètes et efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et s'adapter aux effets du changement climatique.

## 2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

## 2.1 La démarche de coélaboration du Plan Climat Energie du Grand Dijon

La démarche Illico<sub>2</sub> repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Elle peut se traduire comme suit :



#### 2.2 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation du PCET. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au changement climatique dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des acteurs du territoire (représentants d'entreprises, du tissu associatif, d'établissements publics, de syndicats professionnels, du monde universitaire...) pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour ces groupes de travail de partir des constats du Bilan Carbone® sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

- 1. Produire et consommer autrement
- 2. Améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments
- 3. Se déplacer autrement dans le Grand Dijon
- 4. Organiser durablement le système de transport des marchandises
- 5. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
- 6. Réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
- 7. Faire évoluer nos comportements
- 8. S'adapter au changement climatique

### 3 Participants

Les ateliers sont composés d'acteurs socioéconomiques :

- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels des collectivités porteuses du PCET
- Des personnalités qualifiées

#### Les animateurs de la séance :

- Nicolas POUGET Cabinet Solving Efeso
- Antoine CHARLET Cabinet Solving Efeso

NOM	PRENOM	ORGANISME
FISCH	Pascaline	SICECO
TRIGO	Fabien	Mutualité Française COY
TRAHARD	Gilles	SOCOTEC
PRETRESECQ	Renaud	OPAC Dijon
BERSON	Flornet	GIE Eco Dévlp (Opac/Villéo)
ROCOPLAN	David	DRAAF Bourgogne
MONTANT	Fanette	POSTE – IMMO
COCU	Jean-Baptiste	La POSTE
CORDIN	Sylvère	Ville de Dijon
SERIGNAC	Fabienne	BER – ACMO EN
NIQUET	Céline	BSE
DELPON	Fabienne	DOM'UP Batty Dijon
DELORMEL	Virginie	Groupe MOYSE
MODDE	Stéphanie	Elue ville de Dijon/Grand Dijon
DUBRESSN	Daniel	Eiiffage Construction Cote d Or
VOUILLOT	Hervé	Ancien VP du Grand Dijon
JELLAL	Mouloy	Elu Ville de Quétigny
BOULICAULT	Antoine	EDF Collectivités
GALMICHE	Robert	DDT 21
DESSAY	Laurent	Grand Dijon
SZYNCZEK	Alain	DREAL Bourgogne
CONVERT	Joelle	DDT 21
BOURNY	Nicolas	Maire de Magny sur Tille
PENIDON	Sébastien	Bourgogne Energies Renouvelables
MESINELLA	Claude	GDF SUEZ

Soit 25 participants.

#### 4 Restitution du travail en atelier

#### 4.1 Thème 1: Approvisionnement énergétique moins carboné

- Objectifs:
  - Réduire les utilisations fossiles
- Etapes :
  - Besoin d'une cartographie des GES, Gaz à Effet de Serre (où y a-t-il du fuel, du gaz ?) combinée avec la performance des installations
  - o Permettre à chacun de se positionner et de présenter son bilan
  - Hiérarchiser les cibles prioritaires : identifier les marges de manœuvre, les gains rapides (ex. du réseau de chaleur), cibler les potentiels (massification)
  - Déterminer un plan d'actions adapté :
    - Du collectif
    - A l'individuel
- Indicateurs de suivi de la cartographie des énergies fossiles :
  - A 2020 : évolution de la cartographie
  - Sources d'énergie et mix
  - Développement des usages
  - Localisation des points ayant eu les meilleures performances
- Temporalité : court terme

Remarques des autres participants lors de la présentation du thème par le groupe :

- Partage de l'information à faire → la collectivité devra afficher les résultats énergie/GES

#### 4.2 Thème 2 : Urbanisme / Aménagement

- Objectif 1 : Tous les nouveaux quartiers = éco-quartiers
- Etapes :
  - Définir ce qu'est clairement un éco-quartier : l'agglomération pourrait définir les règles locales, car pas de visibilité
  - Pour nous :
    - Une taille minimale (plusieurs centaines de logements)
    - Une consommation d'énergies fossiles = 0 sur le bâti
    - Un tandem énergie-mobilité : au moins sur le quartier, tendre vers 0 énergie fossile pour les déplacements sur le quartier voire au-delà
- Moyens:
  - o Humains: volontés politiques, compétences, partenaires accompagnement ...
  - Offres : les rendre attractives
    - Sur les déplacements : réduire les déplacements individuels mais développer les alternatives
    - Sur les logements : confort, coût, accès
    - Incitation / contrainte
- Indicateurs de suivi :
  - Sortir du quantitatif pour faire du qualitatif : partir sur un observatoire multicritères intégrant des indicateurs de qualité (eau, énergie....) → observatoire de l'écologie urbaine

- Temporalité : c'est maintenant que débute l'action
- Objectif 2 : Améliorer les quartiers existants (rénover et desservir mieux)
- Etapes :
  - o Modifier PDU, PLU, PLH, SCoT
  - Formation : assurer l'accompagnement des petites communes pour aider à prendre conscience de l'importance de la rénovation
  - o Eco-conditionnalité des aides : continuer à développer ce point
  - « OPAH durables » : voir pour en faire plus
  - Réseaux de chaleur, photovoltaïques (sur toits de 40 à 50 m² on peut équilibrer les consommations)
  - o Vérifier que les entreprises sont en capacité de faire
- Indicateurs de suivi :
  - Passer par un observatoire (identifier ce que l'on consomme), pas que du quantitatif
- Temporalité :
  - Tout de suite

- Où est l'occupant ? L'éco-quartier, c'est aussi l'intégration, la mixité sociale, l'accessibilité, la solidarité et le confort de l'habitant
- Atteindre une masse critique pour générer des projets ambitieux
- Imaginer faire avec peu d'argent oblige à hiérarchiser les priorités
- Réfléchir également sur la notion de densité : la densité est un point pour positionner les projets éco-quartiers, notamment dans le cadre du SCoT

#### 4.3 Thème 3 : Efficacité énergétique des logements

- Objectifs : Mise en place de chantiers pilotes
- Etapes :
  - Identifier un territoire avec tous types d'activités (tertiaire, artisans, logements sociaux, habitats individuels, écoles...) pour lancer différents types de rénovation
  - Identifier des chantiers de rénovation / construction dans tous les secteurs d'activités (y intégrer l'EIE pour avoir une plate-forme de démonstration)
  - Mobiliser les différents partenaires : MO, AMO, associations, entreprises, Conseil Régional...
  - Formation pour travailler sur les chantiers
  - Evaluer et capitaliser sur les chantiers réalisés pour ensuite communiquer en fonction des différents publics : scolaires, habitants, professionnels, institutionnels
  - o Capitaliser l'information et les bonnes pratiques pour les diffuser
  - S'appuyer sur les bonnes pratiques et les structures existantes (Maison de l'Environnement, EIE....): rôle à jouer en plus
  - o Accompagnement et aide à la décision
  - o Faire des ratios de gains énergétiques et de coûts financiers
- Indicateurs de suivi :
  - Nombre de chantiers suivis

- o Affichage des consommations d'énergie/GES en temps réel
- Suivi à l'issue des chantiers pilotes des autres chantiers engagés à long terme
- Temporalité :
  - Cibler et définir : N
  - Réalisation des travaux : N + 2 ans
  - Evaluation, affichage et développement d'autres chantiers pilotes : N + 5 ans

- Un cahier des charges avec intégration du coût de la réalisation / performance thermique avec libre choix public / privé
- Incitation au lancement d'opération : à réfléchir
- Faire un appel à projet BEPOS et primo-accédant à bas-coûts → se baser sur l'appel à projet BBC de la Région (81 projets sur la Région) mais le rendre plus ambitieux et cibler Grand Dijon avec un niveau inférieur à BBC
- Ex d'opérations : Opération de la FFB à Loos-en-Gohelle (5 ou 6 pavillons témoins), chantier témoin : école Beaumarchais ?

#### 4.4 Thème 4: Financement

- Objectif 1: Cellule de soutien aux collectivités locales pour la rénovation de leur patrimoine → assister les communes dans le montage de projets complexes (PPP, CEE, CPE ...)
  - o Etapes :
    - Recruter un juriste, un énergéticien et un financier
    - Information des collectivités
    - Faire de l'AMO
  - o Indicateurs:
    - Nombre de réunions d'information auprès des communes
    - Nombre de dossiers instruits
    - Capitaux privés mobilisés
    - Performance des rénovations
  - Délais : à court terme
- Objectif 2 : Lever un fond de garantie pour que les banques diminuent leur risque (rendre l'argent pour construire de meilleure qualité) : accéder à de l'argent moins cher pour les acteurs privés (essentiellement les copropriétés et les particuliers)
  - Etapes
    - Faire une pré-étude de faisabilité pour lever les points juridiques, techniques et financiers à la mise en œuvre du fond
    - Se réunir avec les banques locales et le Grand Dijon (et/ou les autres collectivités)
    - Trouver un partenaire de cautionnement (BEI, Caisse des dépôts,...)
    - Relayer l'information
    - Mise en place: faire une étude de faisabilité avant travaux et conditionnement de la garantie à l'atteinte d'une performance suffisante (engagement sur l'honneur ou contrôle)

- Indicateurs
  - Nombre de dossiers ouverts
  - Montants des encours
- Délais : moyen/long termes

- Inciter l'argent privé à aller sur le financement de projets énergétiques
- Conditionner la vente du foncier de la collectivité à un privé à des performances énergétiques → garantir les résultats + contrôle
- Quel est l'intérêt pour le secteur privé ? Le Grand Dijon garantit le risque donc intérêt réciproque : Grand Dijon = améliorer la performance énergétique sur le territoire / Privé = être rémunéré sur des emprunts avec une garantie supplémentaire : la collectivité

#### 4.5 Thème 6 : Sensibilisation et formation

- Objectifs :
  - o En 2020:
    - Tous les acteurs du bâtiment ont été formés à la performance énergétique des bâtiments
    - 100% des habitants sont sensibilités (par ex. un supplément technique dans le journal de l'agglomération)
- Moyens:
  - Au sein du Grand Dijon, une agence capable de suivre et d'animer la réflexion autour des formations, fédérer les acteurs, initier les chantiers pour inciter les professionnels à se lancer dans cette direction. Passer par marchés public/privé.
  - o Eco-conditionnalité des aides : Mobiliser les labels, étiquettes ...
  - Mobiliser les acteurs des filières professionnelles (CAPEB, FFB ...) pour entraîner la filière + (ADEME, Education Nationale, Chambres consulaires, Organismes de formation, Université, Architectes, BE...)
  - o Ingénierie de formation, tronc commun avec ces nouvelles notions
  - Nécessite que les différents corps de métiers apprennent à travailler ensemble → imposer dans les formations l'approche globale de la réhabilitation
  - Idée de cluster : groupement de professionnels sur le thème de la rénovation énergétique
  - Fabricants et poseurs : accompagner à la pause mais aussi à l'entretien des installations
  - o Eco-conditionnalités des aides avec des artisans formés/labellisés
  - Appels d'offres imposant des artisans formés/labellisés
- Etapes :
  - o Recensement de l'offre de formation locale dans le bâtiment
  - Former des formateurs
  - Mettre en place les filières manquantes
  - o Intégrer dans les filières existantes les nouvelles dimensions
- Indicateurs de suivi :
  - Suivre la proportion de professionnels formés (nombre d'heures dispensées)

- Rejoint la notion d'observation (structure, service, agence ... ?) pour suivre le dispositif
- Délais : long terme

- Des expériences apparaissent sur le territoire : la mairie de Saint-Apollinaire a demandé aux personnes achetant des terrains pour construire, qu'ils montrent que l'habitation sera un peu plus évoluée et performante que la moyenne → Problème = pas de moyens de contrôle ensuite.
- Objectif:
  - o En 2020:
    - 100% des habitants sont sensibilités
- Moyens:
  - Structure similaire à l'autre objectif (agence)
  - Cibler les enfants,
  - o Support journal de l'agglomération avec suppléments techniques,
  - Permis de construire + déclaration de travaux → question sur ce qui a été fait pour la performance énergétique...

Indicateurs : à définir

Délais : long terme

#### **Prochaine Session:**

Mardi 18 Octobre 2010

Grand Dijon, horaire précisé prochainement